



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme Bonnenfant Michèle Route de la Durance-Le Moulin du Palais-04100 Manosque

Courriel: rea.manosque@free.fr

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

Communiqué de Presse du 24 décembre 2013

INSTAURATION D'UNE RÉPUBLIQUE BANANIÈRE en Paca et dans le 04 ???

Décidément l'actualité est chargée et l'avenir des Citoyens continue de s'assombrir, notamment dans le secteur de la Santé et des Soins.

En Paca, les Populations du 04 et du Haut Var risquent d'être durement percutées, notamment au niveau de leur revendication citoyenne légitime d'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits dans l'hôpital de Manosque.

En effet, le "lobbies" des destructeurs de l'Hôpital Public, du Service Public de la Santé et des Soins et de la Protection Sociale vient de trouver un nouvel allié: le Pouvoir en place et ses "relais" locaux.

Parmi ces nouveaux adeptes du libéralisme décomplexé (depuis le 6 mai 2012):

- **2 parlementaires du 04, le Député Christophe Castaner et le Sénateur Claude Domeizel qui, depuis 2009, affirmaient haut et fort (rencontre cabinet de Fillon, Motions, manifestations,) qu'il fallait cette Réanimation, aujourd'hui ne voient plus l'intérêt d'un tel service. Quant au 3ème, le Député - Président du Conseil Général du 04 Gilbert Sauvan, qui avait voté toutes les motions en faveur de la Réanimation prises par le Conseil Général du 04, dont celle du 30 mars 2012 (où il n'était pas encore président), un peu moins "ultra" que ses Camarades, il se retranche derrière le "serpent de mer" de la réduction du déficit public et de l'inoxidable "principe de réalité" de la compression des moyens du Secteur Public et donc de l'hôpital Public (- 440 millions d'€ prévus en 2014) pour dire qu'il est toujours attaché à cette revendication légitime, mais que ce n'est pas possible pour l'instant.**

- **le groupe socialiste du Conseil Régional Paca qui s'est désolidarisé de la majorité de gauche du Conseil Régional (Front de Gauche et EELV) et s'est abstenu vendredi 13 décembre 2013 sur un vœu présenté par le Front de Gauche émettant un avis négatif sur le SROS n°2. Heureusement ce vœu a été adopté malgré tout. Toutefois, là aussi, il est extrêmement préoccupant de constater la volte-face opérée par les élus de cette composante politique qui adoptait le 17 février 2012 un vœu porté par un certain Christophe Castaner (le même mais pas encore Député) refusant le PRS Paca 2012-2016 et demandant l'ouverture du Service de Réanimation dans l'hôpital de Manosque dans les meilleurs délais.**

Une bien triste image renvoyée par ces "politiciens" qui en même temps que les Citoyens leur font l'honneur de les représenter leur tournent le dos en reniant leurs engagements et en refusant de porter leurs légitimes revendications.

Ca commence à très fortement sentir LA RÉPUBLIQUE BANANIÈRE !!!!

Si l'on ajoute à cela la nouvelle tentative du DG de l'ARS-Paca de consulter en catimini les Collectivités Territoriales sur son SROS n°2 (le n°1 ayant été retoqué par le Tribunal Administratif de Marseille le 21 juillet 2011) qui ne prévoit toujours pas d'installer le Service de Réa à Manosque: "y'a du souci" à se faire lorsqu'on vit dans le sud du 04 ou le Haut Var.

Mais, comme les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on ne mène pas, le Collectif Réa est plus déterminé que jamais à aller arracher cette Réa.

Dans ce cadre là, nous avons:

- initié une démarche en direction de toutes les Collectivités Territoriales (Municipalités, Communautés de Communes et d'Agglomérations, Conseils Généraux, et Conseil Régional, ...) les Conférences de Territoire Santé Départementales, les Associations, Comités et Collectifs pour qu'ils prennent des avis contestant ce SROS n°2. Le Collectif Réa a pour sa part élaboré le sien et l'a envoyé à l'ARS. Le Conseil Régional Paca en a fait de même ainsi que la Municipalité de Manosque et la DLVA (Communauté d'Agglomération "Durance-Luberon-Verdon Agglomération"). Documents en pièces jointes.
- envoyé un courrier au DG de l'ARS demandant la prorogation du délai de consultation au 23 janvier 2014 (en pièce jointe),
- décidé d'interpeler dès que nous en aurons connaissance TOUTES les listes de candidats des communes du Territoire de Santé de l'hôpital de Manosque au sujet de la Réanimation en leur demandant de nous fournir leur position par écrit,

De plus, vu la situation extrêmement préoccupante, nous avons décidé de convoquer une Assemblée Générale de l'Association le vendredi 10 janvier 2014 à 17h30 à la Maison des Associations de Manosque afin de décider ensemble et le plus massivement possible des ACTIONS que NOUS METTRONS EN ŒUVRE de façon visible dès la mi-janvier pour ALLER ARRACHER NOTRE RÉANIMATION.

Manosque le 24 décembre 2013